L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 11 FEVRIER 1888.

## PETITES ANNONCES.

A. B. Phillips, notaire, 5 Cent. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90.000. 20 déc—6m

### DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services de cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20déc—

### DEMANDES.

ON demande un petit capital de $600 pouvant produire $150 par mois—plus intérêts exposé ; preuve offerte. Ecrire à M. ALEXIS, Post Office, City. 11 fév—4f

ON demande une femme respectable pour aider l'anglais couramment. Appointements $20 par mois. Références demandées. S'adresser, de 11 à 2 heures, 524 avenue St-Charles.
5 fév—

### A LOUER.

A LOUER—Une résidence, 16 N. Remparts S'adresser 207 rue du Canal. 9fév—1sem

A LOUER—La maison No 87 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

### A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de départ deux magasins faisant de bonnes affaires. S'adresser à T. P. BOSCKER, 211 South Rampart. 11 fév—2 sem

POUR $150—A vendre, pour $150, une grocerie dans un marché bien situé. S'adresser 56 rue des Français. 11 fév—3f

A VENDRE—De suite, pour cause de santé, un restaurant français. Excellentes affaires. Ecrire P. L., au bureau de l'Abeille. 11fév—1 sem

A VENDRE, pour cause de l'absence du propriétaire, un magasin à Mandeville, un bon emplacement pour affaires avec résidence, fenêtres et dépendances. Cette propriété sera vendue à bon marché. S'adresser F. J. Leche, 140 rue Poydras. 9 fév—7f

A VENDRE à bon marché, environ 20 génisses et 8 jeunes taureaux, tous croisés de Hereford et du pays. Adresser marqueter Daniel Boone. Les génisses et les taureaux ont de 8 à 24 mois. A vendre aussi, d'autres vaches et génisses. S'adresser au pâturage de G. K. Villere, à environ 3 milles au dessous des chacrres des Etats-Unis, ou à G. A. Lanaux, 71 rue Decatur, Nouvelle-Orléans. 8 fév—7f

GROCERIE dans bonne localité. S'adresser 85 Bienville.
2 fév—1m

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, à 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs. 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune.
1er déc—

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Abraham Kory vs Mme Catherine ou Katarina Kathman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 23,633—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y étant attachées, ses droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de la ville d'Orléans, Ilet borné par les rues Bienville, Marais, Dauphine et Trémé, désigné par le numéro dix de l'Ilet vingt et mesurant en front sur Bienville trente-six pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par la défenderesse de Louis Imhoff, suivant acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire, le 5 avril 1875, enregistré au bureau de transfert livre 103 folio 746.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28jan—28—fév 4,11,18 25,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kate P. M. Jourdan vs. Leo Blessing et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,829—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Harmony, St-Denis et St-Patrick, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur et face à la rue Harmony de cent cinquante pieds dix pouces et vingt cinquante pieds sur l'autre côté, onze pieds six lignes dans le fond.

Le tout conformément à un plan annexé à un acte plus bas mentionné.

Acquis de la succession J. H. Rothband, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 23 avril 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19jan—19 26 fév 2 9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louis C. Jacob vs Veuve François Monier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,801—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Trois certains terrains avec améliorations y étant, situés dans le cinquième district de cette ville, carré borné par les rues Newton, Delacatur, Vallette et Verret, désignés par les numéros un, deux et trois, sur un plan de A. de Armas, levé en date du 5 mai 1871, annexé à l'acte d'acquisition desdits terrains, par la défenderesse de Pierre Dussan, pardevant Jules Duplantier, notaire, le 24 février 1882; lesquels terrains mesurent d'après le dit plan comme suit: Les trois terrains numérotés un et deux, chacun vingt six pieds de façade sur Newton, sur cent pieds de profondeur. Le terrain No trois forme l'angle des rues Newton et Vallette et mesure vingt six pieds douze pouces et cinq lignes de façade sur Newton, sur une profondeur de cent pieds sur la ligne séparant du lot numéro deux; cent pieds sept pouces de façade rue Vallette, et dix sept pieds et sept pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière. Propriétés acquises par la défenderesse de Pierre Dussan, par acte pardevant W. H. Seymour, notaire le 24 février 1883.

2° Trois certains terrains avec améliorations s'y trouvant dans les mêmes district et ilet que ceux précédemment mentionnés et désignés par les numéros quatre, cinq, six, du dit carré et mesurant comme suit :

Le terrain numéro quatre, trente pieds deux pouces et deux lignes de façade rue Vallette sur une profondeur de soixante neuf pieds sept pouces et quatre lignes du côté du terrain numéro trois et soixante-sept pieds et quatre lignes sur le côté du lot numéro cinq et trente pieds sur la ligne du fond. Le terrain numéro cinq mesure trente pieds deux pouces et une ligne de façade rue Vallette, trente pieds sur l'arrière ligne, sur une profondeur de soixante neuf pieds et quatre lignes du côté du terrain numéro quatre et soixante-un pieds six pouces et cinq lignes du côté du terrain numéro six. Le terrain numéro six mesure trente pieds de front et une ligne de façade, rue Vallette, trente pieds sur l'arrière ligne, sur une profondeur de soixante-un pieds dix pouces et cinq lignes, du côté du terrain numéro cinq ; et cinquante-neuf pieds trois pouces et six lignes du côté du terrain numéro sept. Acquis par la défenderesse de Ferdinand de Fuentes, par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 15 mai 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 fév—4, 11, 18, 25—mars 3, 10.

## AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm. C. Ahern vs ses créanciers—No 22,296—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Wm. C. Ahern, soit et est par le présent acceptée par la cour homologuée ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Story, notaire, en cette ville, le LUNDI, 12 de mars 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues ; et que Percy Robert, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1888.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 fév—11, 18, 25—mars 3, 10

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Samuel Cragin vs. ses créanciers—No 22,096—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Cragin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers ; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Paul E. Pourchy, notaire en cette ville, le LUNDI, 27me jour de février 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent être présentées devant ceci ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues ; et que Percy Robert, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1888.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 jan—27 fév 11 27

Succession de François Toujan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,210—Division C.—Vente est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, leurs réclamations (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Arthur Crastient, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

W. J. MCGEEHAN, Greffier.
7fév—7, 13, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 février 1885.

Succession de Mme Catherine ou Katarina Kathman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,633—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Trois certains terrains avec améliorations y étant, situés dans le cinquième district de cette ville, carré borné par les rues Newton, Delacatur, Vallette et Verret, désignés par les numéros un, deux et trois, sur un plan de A. de Armas, levé en date du 5 mai 1871, annexé à l'acte d'acquisition desdits terrains, par la défenderesse de Pierre Dussan, pardevant Jules Duplantier, notaire, le 24 février 1882; lesquels terrains mesurent d'après le dit plan comme suit: Les trois terrains numérotés un et deux, chacun vingt six pieds de façade sur Newton, sur cent pieds de profondeur. Le terrain No trois forme l'angle des rues Newton et Vallette et mesure vingt six pieds douze pouces et cinq lignes de façade sur Newton, sur une profondeur de cent pieds sur la ligne séparant du lot numéro deux; cent pieds sept pouces de façade rue Vallette, et dix sept pieds et sept pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière. Propriétés acquises par la défenderesse de Pierre Dussan, par acte pardevant W. H. Seymour, notaire le 24 février 1883.

2° Trois certains terrains avec améliorations s'y trouvant dans les mêmes district et ilet que ceux précédemment mentionnés et désignés par les numéros quatre, cinq, six, du dit carré et mesurant comme suit :

Le terrain numéro quatre, trente pieds deux pouces et deux lignes de façade rue Vallette sur une profondeur de soixante neuf pieds sept pouces et quatre lignes du côté du terrain numéro trois et soixante-sept pieds et quatre lignes sur le côté du lot numéro cinq et trente pieds sur la ligne du fond. Le terrain numéro cinq mesure trente pieds deux pouces et une ligne de façade rue Vallette, trente pieds sur l'arrière ligne, sur une profondeur de soixante neuf pieds et quatre lignes du côté du terrain numéro quatre et soixante-un pieds six pouces et cinq lignes du côté du terrain numéro six. Le terrain numéro six mesure trente pieds de front et une ligne de façade, rue Vallette, trente pieds sur l'arrière ligne, sur une profondeur de soixante-un pieds dix pouces et cinq lignes, du côté du terrain numéro cinq ; et cinquante-neuf pieds trois pouces et six lignes du côté du terrain numéro sept. Acquis par la défenderesse de Ferdinand de Fuentes, par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 15 mai 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 fév—4, 11, 18, 25—mars 2, 9.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.A.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels, tous les ans en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Tous CHÈQUES, par les présentes, que nous prétendons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ces certificats, auxquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Trimestriel

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 MARS 1888.

GRIS LOT:

$30,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 Lot de | $300,000, soit | | $300,000 |
| 1 Lot de | 100,000, | | 100,000 |
| 1 Lot de | 50,000, | | 50,000 |
| 1 Lot de | 25,000, | | 25,000 |
| 2 Lots de | 10,000, | | 20,000 |
| 5 Lots de | 5,000, | | 25,000 |
| 25 Lots de | 1,000, | | 25,000 |
| 100 Lots de | 500, | | 50,000 |
| 200 Lots de | 300, | | 60,000 |
| 500 Lots de | 200, | | 100,000 |

PRIX D'APPROXIMATION.

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de $500, soit | | $50,000 |
| 100 Lots de $300, | | 30,000 |
| 100 Lots de $200, | | 20,000 |

PRIX TERMINAUX.

| | | |
|---|---|---|
| 1,000 Lots de $100, soit | | $100,000 |
| 1,000 Lots de $100, | | 100,000 |
| 3,136 Lots se montant à | | $1,055,000 |

Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra rester strictement confidentielle.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.

Adresse télégraphique :
La New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présente fête générale Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui gagnera un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrite sur les plus élevés, Dites-nous dans les tribunaux et des plus sûreses.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison Cottage d'une Location Rémunératrice,

Dans le Premier District, coin des rues Galvez et Palmyre, et la Propriété contiguë rue Galvez.

A l'Encan, à des Conditions faciles.

Succession de Mme Elizabeth Pilck Boutte.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E—No 21,269.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, daté du 6 février 1888, je vendrai la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Gazquet et Palmyre, désigné par le No 28 et mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Palmyre et forme l'encoignure.

2° Un autre terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même ilet, désigné par le No 19, ayant 27 pieds de façade rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur.

Conditions—Une moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit par billets d'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien du vendeur sur la propriété vendue. Les billets seront intérêts à raison de 8 pour cent par an. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour renforcer la collection et les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur payera, en sus du prix de son adjudication, les taxes de l'Etat exigibles en 1888 ; un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 fév—11 18 25 mars 3 10 17

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Vente de Syndic.

Le Grand et confortable cottage, élevé de terre, résidence avec cinq lots de terre, au coin des rues Constance et Quatrième.

Charles Van Benthuysen, individuellement, ou comme insolvable de la succession de Benthuysen & Gundberg vs Crescent City Manufacturing Co. vs Leurs Créanciers.

No 22,718—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Patt, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—JEUDI, 16 février 1888, à 11 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1888, je vendrai à l'encan d'après comptes courants, un lot de gelées, etc., de meubles de bureau, etc.

Conditions—Comptant.
5 fév—5 11 18.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quincaillerie ! Quincaillerie !

Succession de J. S. Aitkens et Mme Catherine Aitkens, sa femme.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E—No 21,359.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—JEUDI, 9 février 1888, à 10 1/2 a. m., au local No 236 rue Tchoupitoulas, près de l'encoignure Delord.

La vente continuera de jour en jour, à la même heure, jusqu'à ce que tout ait été vendu, en vertu et conformément à deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkens, signés par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division "E", daté le 12 décembre 1887, dossier No 21,375 et un autre dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, femme de J. S. Aitkens, signé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de l'Honorable Cour Civile de District, division "D", daté le 6 janvier 1888, dossier No 5,417, pour compte des successions de J. S. Aitkens et de Catherine Aitkens, sa femme, tels vendu à l'encan :

Tout le contenu de la vaste quincaillerie, comprenant un assortiment général de toutes sortes d'outils de quincaillerie, etc.; aussi étagères, meubles de bureaux et autres effets mobiliers trop nombreux à énumérer d'après un inventaire enregistré au bureau du greffier de l'honorable cour ci-dessus mentionnée, et dont les conditions seront vendues en lots à la convenance des acquéreurs.

Conditions—Comptant avant livraison.
29 jan—29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence désirable à 2 étages dans le Sixième District, aussi 4 terrains touchant à la propriété ci-dessous.

Succession de Patrick Donnelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 22,650.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, à la Bourse des encanteurs Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 30 décembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le numéro municipal 272, borné par les rues Foucher, Aline, Dauphine et Lamarque, désigné par le No. 10 et mesurant 31 pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages.

2° Un autre lot de terre dans le même ilet, désigné par le No. 11 et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Foucher sur une profondeur de 125 pieds et de face à la rue Foucher et sur ces deux rues forme l'encoignure entre lignes parallèles.

3° Un autre lot de terre dans le même ilet, désigné par le No 12, touchant au No 11, et mesurant 31 pieds 3 pouces sur la rue Foucher sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même ilet, désignés par les Nos 13 et 14 et mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Cheonut, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en bois solidement bâtie, à deux étages et double corps de logis, couverte en ardoises, ayant huit chambres à chaque côté, cuve, lieux d'aisance, etc., etc. Maison retirée de la rue Foucher et face à la façade, enjolivée par des arbres et plantes dans la proximité de plusieurs lignes de cars, marché, école, église, etc.

Conditions comptant.

Actes de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, au frais de l'acquéreur.

L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigible en 1888.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
25 jan—25,28—fév 4.11,18,25

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—H. Gresham et Cie. vs. leurs créanciers.—No. 19,625—Division A.—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires, H. Groebel & Cie et de Henry Groebel individuellement, et de Oliver Marionneau, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Herz Jr., notaire public pour la paroisse d'Orléans, à son bureau, No. 17 Commercial Place, le MERCREDI, 29me jour de février 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dite pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1888.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 jan—26—17, 29 fév.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellents placements d'argent, aux conditions les plus libérales : un tiers ou plus comptant.

Maisons de résidence et magasins de valeur dans le premier district.

La maison de résidence en briques à deux étages No 165 rue Foucher, aujourd'hui Constance.

Le terrain de valeur avec les bâtisses continuées à la propriété précédemment citée.

Le magasin en briques à trois étages, No 236 rue Tchoupitoulas.

Le magasin de valeur à trois étages en briques, No 242 rue Tchoupitoulas.

La propriété de valeur (entrepôt) Nos 70 et 72 rue Delord.

Les bâtisses et le terrain de valeur, attenants à l'entrepôt.

La maison de valeur à trois corps de logis Nos 236 et 238 rue Magazine, vis-à-vis la nouvelle brasserie.

Succession de J. S. Aitkens et de Mme Catherine Aitkens, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossiers Nos 5,417 et 21,375.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, crieur, Bureau No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale en vertu de divers arrêts de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkens, signé par l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division A daté du 12 décembre 1887, dossier No 21,375 et l'autre dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, épouse de J. S. Aitkens, signé par l'honorable F. A. Monroe, juge de la susdite cour, division C, daté du 6 janvier 1888 dossier No 5417 pour le compte des successions de J. S. Aitkens, et de Catherine Aitkens, sa femme, à l'encan il sera vendu :

1° Deux certains terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Pearl, (aujourd'hui Commerce), Louisa, (aujourd'hui Tallouse), et Delord, désignés par les No 5 et 6 et mesurant 24 pieds 4 pouces et 1 ligne de façade sur la rue Tchoupitoulas sur 83 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le terrain No 4 et de l'autre par le terrain No 7, et derrière par le terrain No 42, autres on plan gravé par le shérif (le la paroisse d'Orléans et dressé par Alfred H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages contenant 36 pièces sur Tchoupitoulas. Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et d'après des plans et mesures de Jules Duplantier, en date du 6 décembre 1887, et aujourd'hui montrés sur les lieux de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sûreté. 10 0/0 payables comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire aux frais de l'acquéreur qui paiera les droits d'enregistrement.
10 jan—10 15 22 29—5 11 fév

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENTS DE CHOIX.

Aux conditions les plus libérales de un tiers ou plus comptant.

Dans les Premier et Quatrième Districts.

A proximité des Eglises, des Ecoles, des Marchés et des lignes de chemins de fer.

Le cottage double pour résidence, Nos 431 et 433 1/2 rue Annonciation.

Le cottage élégant en bois pour résidence, No 40 rue Liberté.

A l'encan.

Succession de Mme B. E. Dumestre.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 21,799.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, bureau, 9 rue Carondelet—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu—

1° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Carondelet, Commerce et St. Charles, désigné comme lot No 6, mesurant 20 pieds 2 pouces de face à la rue Carondelet, 18 pieds 3 pouces de face à la rue du Canal et 120 pieds de profondeur et 5 pieds 6 lignes de largeur du côté de la ligne du fond.

2° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Commerce et St. Charles, désigné comme lot No 6, mesurant 20 pieds 2 pouces de face à la rue Carondelet, 18 pieds 3 pouces de face à la rue du Canal et 120 pieds de profondeur et 5 pieds 6 lignes de largeur du côté de la ligne du fond.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages composant le No 236 rue Tchoupitoulas.

4° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, aujourd'hui Tallouse, Delord et Pearl, aujourd'hui Commerce, et mesurant, au pied américain, comme suit :

Le terrain No 8 touche au terrain No 7 et mesure 22 pieds 5 pouces et 1 ligne de façade rue Delord ; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne séparant le terrain No 7 ; 73 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 9 ; 21 pieds 6 pouces de profondeur du côté du terrain No 7.

Le terrain No 7 touche au terrain No 8 et mesure 22 pieds 5 pouces et 1 ligne de façade rue Delord ; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne séparant le terrain No 8 ; 21 pieds 6 lignes de profondeur de l'autre côté vers la rue Tchoupitoulas ; 73 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 8.

Les améliorations consistent en un entrepôt d'un étage en briques portant les Nos 70 et 72 rue Delord.

5° Un terrain de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Delord et St Joseph, Peuplier, désigné sur le No 5 sur un plan de Joseph Pilie, voyer, en date du 13 mai 1828, et déposé en l'étude de Camille Pollock, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages subdivisée en trois corps de logis, portant les Nos 236 et 238 rue Magazine.

6° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa (aujourd'hui Tallouse), Pearl (aujourd'hui Commerce) et Delord, désigné par le No 5 et mesurant 24 pieds 4 pouces et 1 ligne de façade sur la rue Tchoupitoulas sur 83 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le terrain No 4 et de l'autre par le terrain No 6, et derrière par le terrain No 42, autres on plan gravé par le shérif (le la paroisse d'Orléans et dressé par Alfred H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages contenant 36 pièces sur la ligne de la rue Tchoupitoulas.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et d'après des plans et mesures de Jules Duplantier, en date du 6 décembre 1887, et aujourd'hui montrés sur les lieux de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sûreté. 10 0/0 payables comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire aux frais de l'acquéreur qui paiera les droits d'enregistrement.
10 jan—10 15 22 29—5 11 fév

ANNONCE JUDICIAIRE

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,210—Division E—Vente est par le présent donné aux créanciers de feu David C. McCaleb présentant une réclamation de $2,000 en vertu de l'effet de lettres d'administration dans la succession du feu Patrick Regan, décédé intestat, et tous autres qui peuvent prétendre droit à tout ce que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours de la présente, s'ils en ont, pourquoi le dit compte ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 fév—9 12 17

## VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et effets personnels.

Succession de Milton B. Muncy.

No. 22,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau : No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 février, 1888, à midi, au local No. 15 rue Rousseau, entre Felicity Road et Marie, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1888, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession, le bail du dit local à partir du 1er septembre 1888—

Quatre mulets, 4 charrettes, un lot de harnais, 1 voiture, 1 wagon, 1 monnaie de cuivre et un lot de meubles de maison et autres articles, conformément à un inventaire déposé en son bureau.

Conditions—Comptant, et tout enlevé avant livraison.
31jan—21—4,5,11fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rue Franklin, entre Terpsichore et Euterpe.

Succession de la Veuve Mary Chittenden.

No 18,535.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 février 1888, à 11 heures 30 minutes du matin, devant notre bureau, 17 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 janvier 1888, il sera vendu à l'encan :

La propriété No 411 rue Sud Franklin, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, White ou Basein, Euterpe et Terpsichore, le lot est le No 13 et mesure 32 pieds de face à la rue Franklin, sur une profondeur de 96 pieds 11 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste sur un